

Consultation publique PPU des Faubourgs

Une occasion pour créer un quartier favorable pour le ski de fond urbain



Opinion de

Pierre Marcoux,
Citoyen,

transmise à

L'Office de consultation publique de Montréal

22 octobre 2020

Montréal, 22 octobre 2020

Mme Isabelle Beaulieu
Présidence de la commission
PPU des Faubourgs
Office de consultation publique de Montréal

Objet : Consultation publique PPU des Faubourgs

Madame,

Nous croyons que la rue de la Commune située entre la rue Berri et la rue Alexandre-DeSève soit aménagée en partie pour considérer des transports actifs en hiver.

Montréal est une ville nordique; l'aménagement des rues et des espaces verts doit donc prévoir son utilisation durant l'hiver. Comme indiqué dans le guide de l'organisme Vivre en Ville, *Ville d'hiver – Principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais*, le choix des infrastructures doit être conçu en considérant les usages hivernaux.

Plus particulièrement, nous croyons que le ski de fond est un mode de transport actif qui doit davantage être mis de l'avant. La planification de la rue de la Commune dans le secteur des Faubourgs est une opportunité de penser les aménagements pour faire la promotion du ski de fond.

Ceci permettra au nouveau quartier urbain dans le secteur des Faubourgs, d'être relié à un futur réseau de ski de fond situé au Vieux-Port. Nous considérons que la promotion du ski de fond, comme mode de transport actif et récréatif, doit être faite par la Ville de Montréal.



Crédit photo Le skieur urbain

Figure 1 – Localisation générale du secteur des Faubourgs

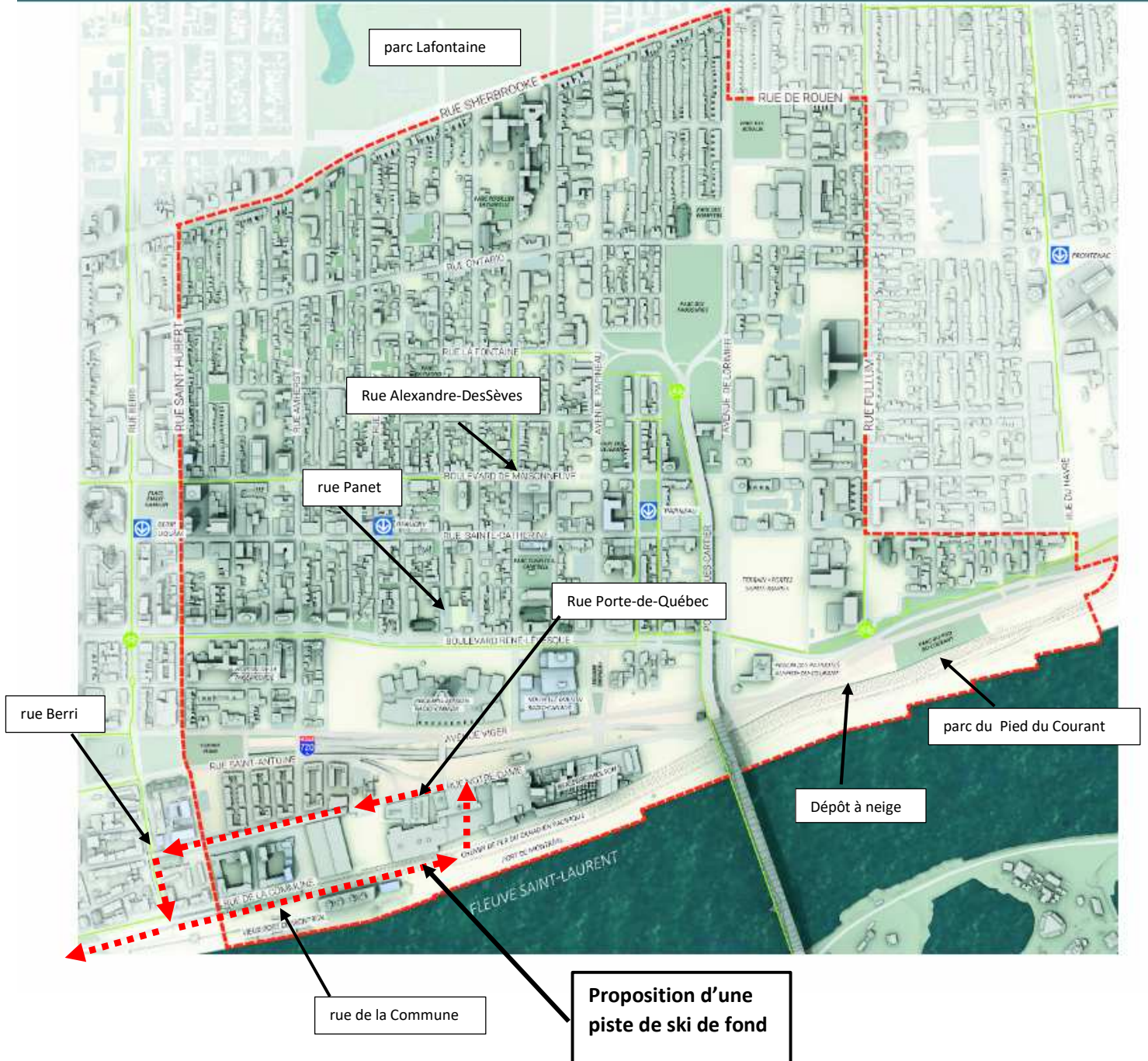
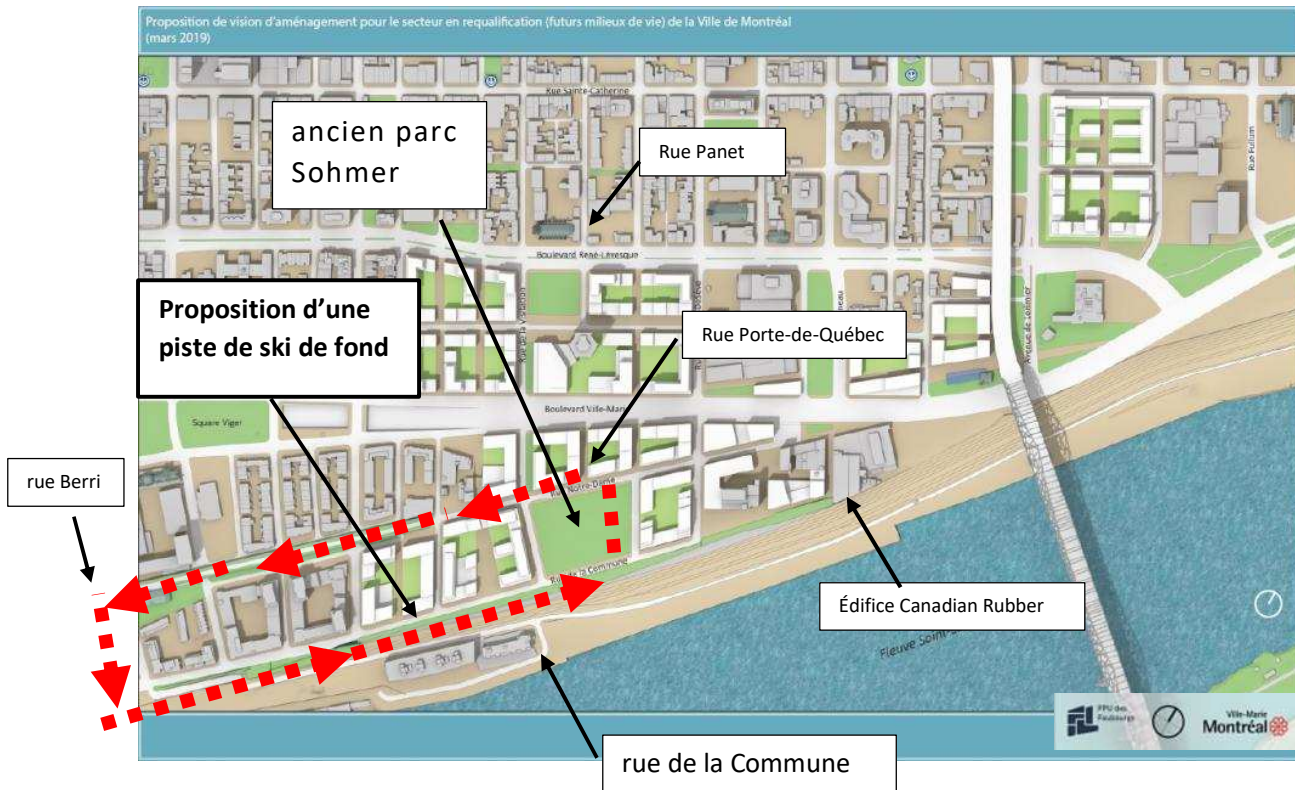


Figure 2 – Carte des futurs parcs - Lien de ski de fond à créer



Une piste de ski de fond

Nous proposons que le nouvel aménagement de l'espace public et de la rue de la Commune, permette la mise en place d'une piste de ski de fond pour les citoyens lorsque la météo est favorable. Voir figure 2.

Un choix adéquat du mobilier urbain doit être fait afin de permettre l'implantation d'une piste de ski de fond. Des exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond sont montrés à l'annexe 3.

La piste de ski de fond doit être implantée de façon à minimiser le piétinement par les piétons et les cyclistes.

Montréal, berceau du ski de l'Amérique du Nord

Le ski de fond a fait ses débuts à Montréal à la fin du XIXe siècle avant de s'étendre partout au Canada et dans le nord des États-Unis.

Le ski de fond est un sport qui s'adresse à tous les âges, est accessible et nécessite peu d'investissements de la part de la municipalité et du skieur.

Nous estimons qu'il y a environ 130 000 skieurs de fond sur l'île de Montréal (voir annexe 2).

Infrastructures de ski de fond actuelles et futures

Le potentiel du ski de fond comme moyen de transport actif en hiver est grand; le potentiel d'un réseau de ski de fond touristique sur la rue de la Commune, le Vieux-Port et le canal de Lachine est très bon. À l'annexe 2, vous trouverez des cartes montrant le réseau actuel du réseau de ski de fond du Grand Sud-Ouest de l'Île de Montréal. À l'annexe 8, vous trouverez une proposition d'un agrandissement de ce réseau de ski de fond.

Une meilleure cohabitation des différents usagers hivernaux

La planification et l'entretien des aménagements doivent donc répondre aux besoins des différents usagers, dont ceux des skieurs de fond.

« La rareté des espaces linéaires et enneigés en continu rend d'autant plus précieuses les occasions de pratiquer le ski de fond en ville. Le réseau de vélo d'hiver doit donc être complémentaire et parallèle au réseau de ski de fond afin de proposer une variété d'activités pour faire bouger dehors et rejoindre une plus grande variété de publics cibles. » Vivre en ville, *Ville d'hiver*, p.27

Lors de la planification des aménagements de transport actif, la cohabitation en hiver entre les skieurs de fond et les cyclistes d'hiver doivent être prise en compte. Le déneigement d'une piste cyclable, par l'épandage de sel et le drainage de l'eau, impacte directement la viabilité du maintien de l'enneigement d'une piste de ski de fond à proximité. Nous considérons que le déneigement des infrastructures cyclables ou d'une rue doit considérer la présence d'une piste de ski de fond placé à sa proximité.

Mise en service de la piste de ski de fond

Mettre une piste de ski de fond sur la rue de la Commune et la rue Porte-du-Québec entre Berri et la rue Panet va nécessiter des changements d'habitudes. Dans l'optique que la Ville veut favoriser un nouveau partage des infrastructures routières et favoriser le déplacement des citoyens en transport actif, nous considérons que la mise en place d'une piste de ski de fond comme souhaitable.

Nous suggérons que la piste de ski de fond, dans le secteur des Faubourgs, soit initialement mise en place lors d'événements similaires aux *Cyclovias* qui ont eu lieu l'été sur le chemin Camilien Houde et le boulevard Monk.

Éventuellement, la période d'ouverture de la piste de ski de fond dans le secteur des Faubourgs pourrait être étendue sur de périodes plus longues lorsque les conditions d'enneigement sont favorables. Il est souhaité que la Ville revoit son échancier de déneigement sur les rues concernées par l'implantation d'une piste de ski de fond pour permettre le maintien de la piste de ski de fond quelques jours après les tempêtes ou lors de grosses bordées de neige.

Dans le rapport de consultation publique de l'OCPM daté du 7 février 2019 “ Réaménagement de l'avenue McGill College”, les commissaires ont émis un avis favorable à une réappropriation de la Ville par les citoyens en saison froide. Voir extrait à l'annexe 9.



Programme éducatif

Jack Rabbit Crédit photo de GUEPE

Recommandations

Nos recommandations sont les suivantes pour permettre la mise en place d'une piste de ski de fond sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec dans le secteur des Faubourgs :

R1 - Créer une piste de ski de fond sur rue ou sur l'espace public adjacent à la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec entre la rue Berri et la rue Panet.

R2 – Prévoir un mobilier urbain compatible avec la mise en place d'un lien de ski de fond.

R3 – S'assurer que le matériel utilisé pour le tablier de la future passerelle situé au-dessus du chemin de fer proposé dans les documents du PPU ait une capacité minimale pour recevoir un véhicule d'entretien selon la norme CSA-S6 des ponts ainsi que la résistance structurale pour soutenir une dameuse qui va pouvoir faire l'entretien d'une piste de ski de fond. Le pontage actuel en bois mis en place sur la passerelle *Chemin qui marche* du long de la rue de la Commune ne semble pas avoir la capacité requise pour des véhicules d'entretien. Voir annexe 3.

R4 - Établir un pavillon d'accueil dans un futur édifice public dans le secteur des Faubourgs près de la rue de la Commune (possiblement adjacent au parc Sohmer). Ce pavillon permettra d'accueillir en hiver les citoyens dans un endroit adéquat avec des toilettes chauffées. Pour les skieurs, un vestiaire et une salle de fartage sont recommandés.

R5 – Mettre en place un comité composé de skieurs provenant du milieu du ski de fond afin de commenter les infrastructures proposées pour le nouvel aménagement du secteur des Faubourgs. Voir annexe 7.

R6 - Faire une étude des vents en soufflerie des édifices prévus du long de la rue de la Commune dans le secteur des Faubourgs afin de s'assurer d'une couverture de neige sur la rue et les espaces publics.

R7- Dans le réaménagement du boulevard urbain de la rue Notre-Dame, prévoir que l'infrastructure proposée puisse tenir en compte la création d'une piste de ski de fond pour relier les quartiers plus à l'est.

R8- Mettre en place une piste de ski de fond du long de la rue de la Commune entre les rues Berri et Peel. Voir figure 4.

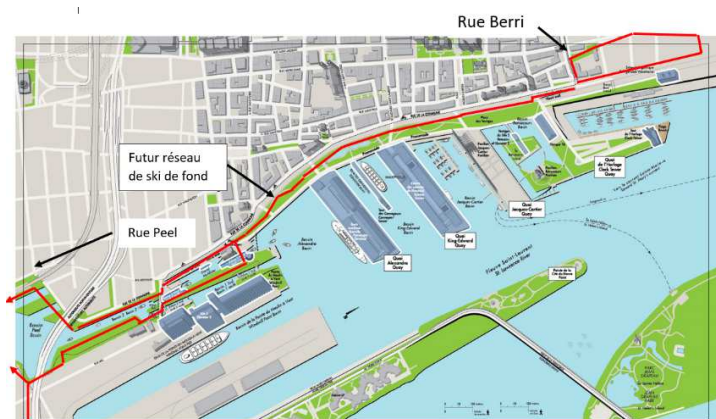


Figure 4 – Carte du Vieux-Port

Conclusions

Nous considérons que la pratique du ski de fond à Montréal fait partie du patrimoine de la Ville de Montréal.

L'aménagement du secteur des Faubourgs est l'occasion de mettre en place un quartier qui valorise le transport actif durant toutes les saisons.

Selon nous, des aménagements d'infrastructures sportives hivernales dont l'offre du ski de fond par la Ville de Montréal permettra de renforcer le caractère accessible et inclusif des espaces verts du secteur durant la période hivernale.

Ceci permettra aussi d'augmenter sensiblement l'utilisation des parcs en hiver par davantage de familles.

L'importance de concevoir le secteur en considérant le ski de fond est, selon nous, primordiale pour affirmer que Montréal est avant tout une ville nordique.

Cordialement,

Pierre Marcoux

Citoyen

p.j. Annexes

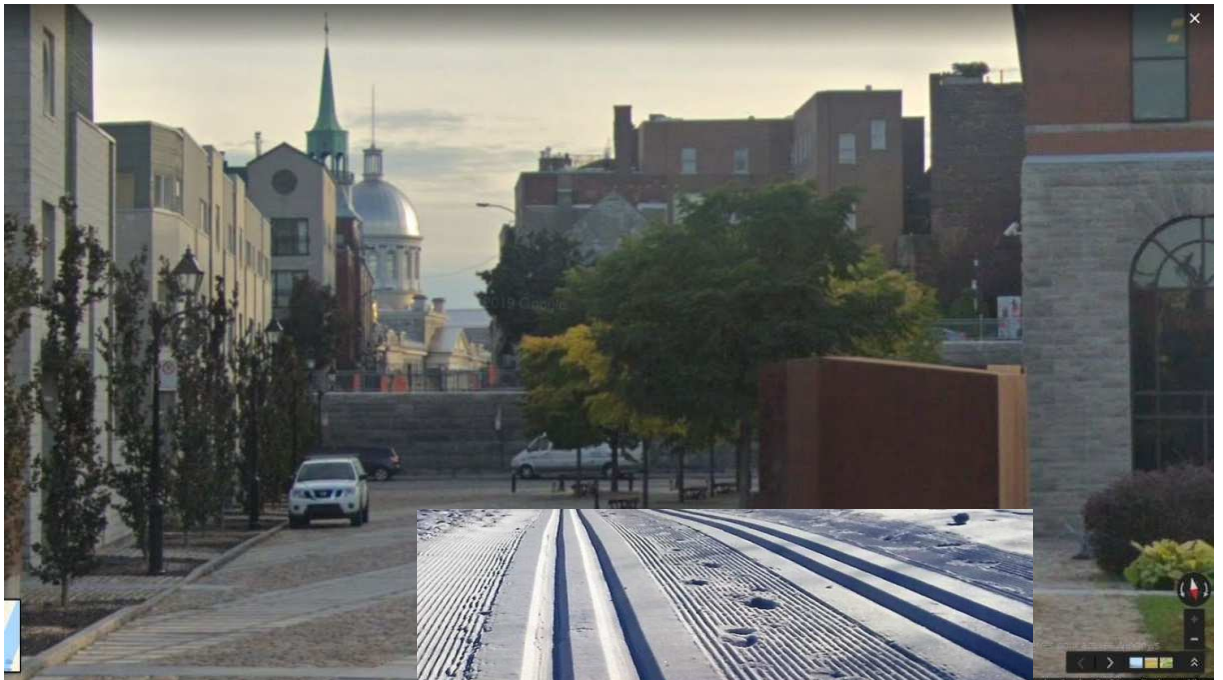


Photo : Piste de skieur au parc Dalhousie (entre Saint-Hubert et Berri)

Indexe des annexes

Annexe 1 - Références et statistiques

Annexe 2 Réseaux des pistes de ski de fond du Grand Sud-Ouest et du canal de Lachine

Annexe 3 - Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond

Annexe 4 - Potentiel d'un réseau de ski de fond dans le Vieux-Port

Annexe 5 - Photos de la piste de ski de fond proposée sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec

Annexe 6 – Guide – Ville d'hiver

Annexe 7- Écoles et clubs de ski montréalais

Annexe 8- Proposition d'un parcours touristique de ski de fond

Annexe 9 Extrait du rapport de consultation publique "Réaménagement de l'avenue McGill Collège de l'OCPM

Annexe 10 – Signalisation moderne et mobile

Annexe 1 - Références et statistiques

Nombre de skieurs de fond sur l'île de Montréal

Statistiques

Estimation du nombre de skieurs de fond sur l'île de Montréal *

6,3% des citoyens sont des skieurs de fond (en 2015)

2 millions d'habitants sur l'île = 130 000 skieurs de fond vivant sur l'île

* Réf. <https://www.skicanada.org/wp-content/uploads/2016/01/2014-15-Faits-et-statistiques.pdf>

Consultation publique sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains.

Organisé par Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports – Ville de Montréal

Index des mémoires présenté portant sur le ski de fond urbain

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143024408&_dad=portal&_schema=PORTAL

Mémoires présentés portant sur le ski de fond urbain

Mémoire de Ski de fond Québec – 17 mai 2018

Mémoire de Ski de fond Canada – 18 mai 2018

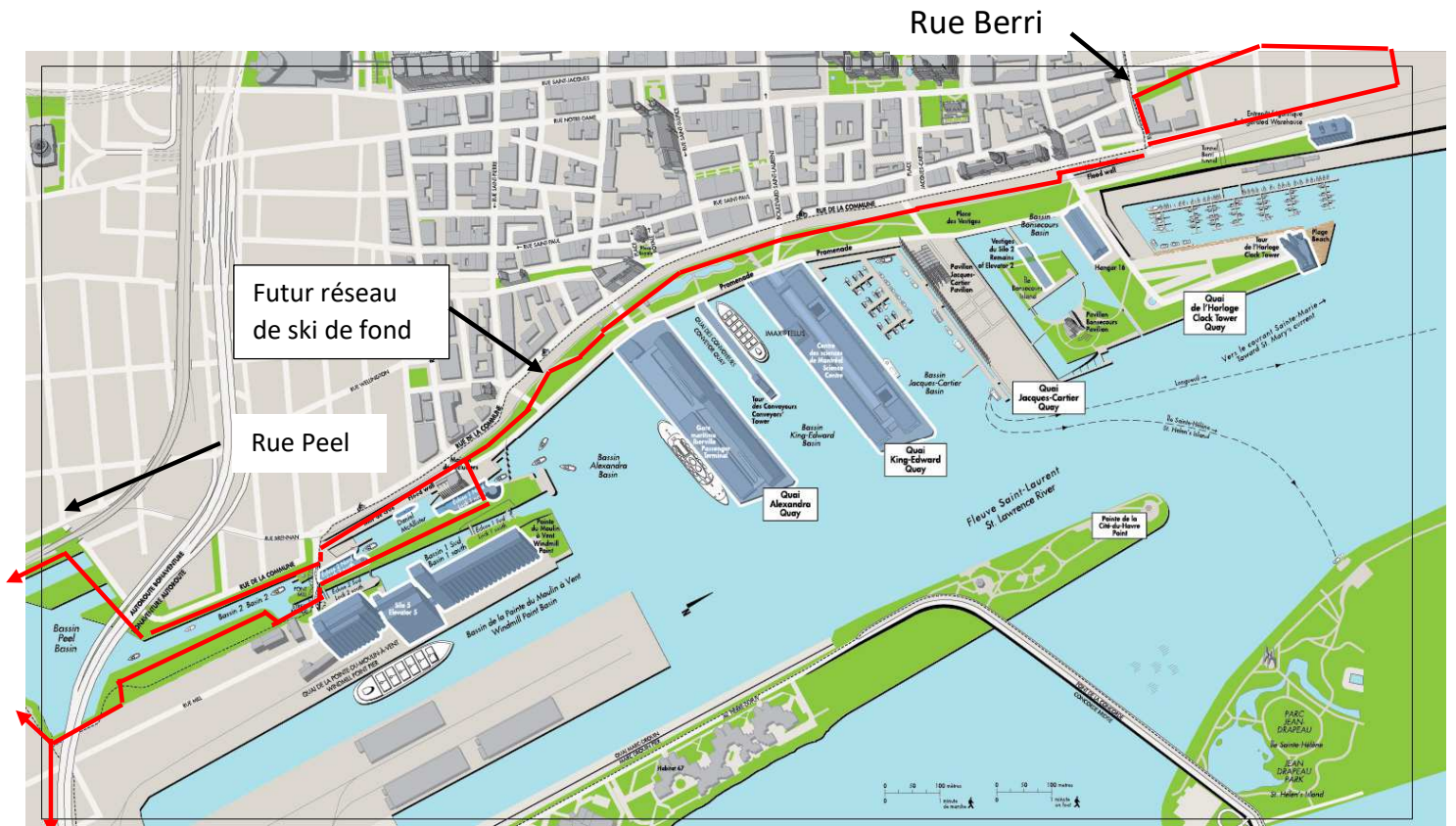
Mémoire de Skimco junior – 10 mai 2018

Mémoire de Pierre Marcoux – 10 mai 2018



Photo Ginette Gagné

Annexe 2 – Réseau de ski de fond du Grand Sud-Ouest et du canal Lachine



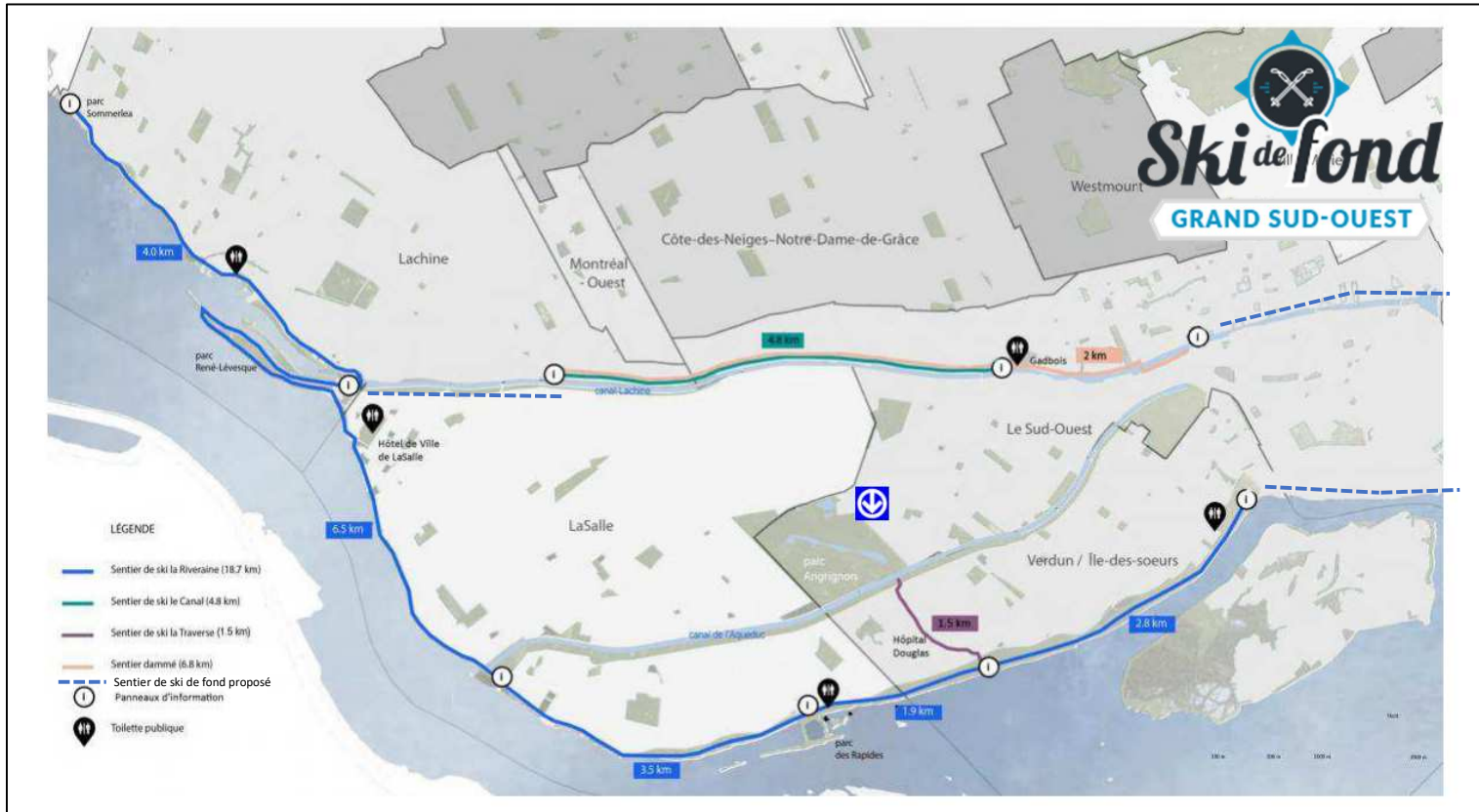
Carte Réf. www.vieuxportdemontreal.com



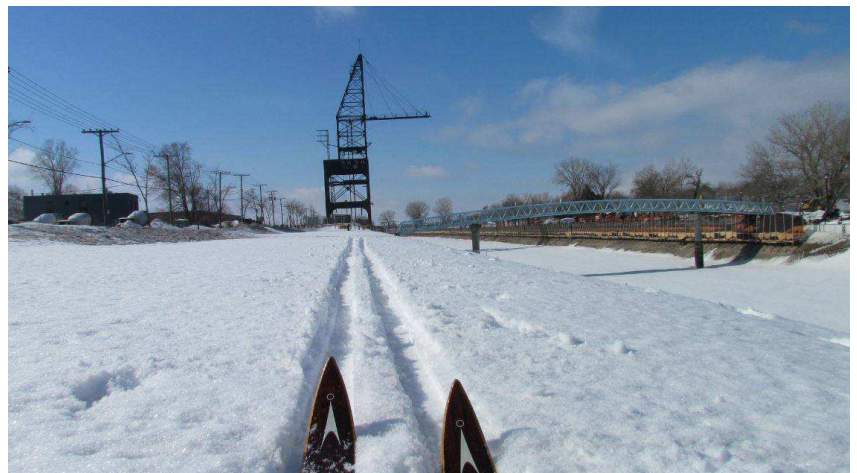
Photo Le skieur urbain

Annexe 2 – Réseau de ski de fond du Grand Sud-Ouest et du canal de Lachine

Réf. www.skigrandsudouest.com



Photos: Piste de skieur près du pont Monk



Piste de skieur près de la rue Irwin

Annexe 3 - Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond



14

Bassin et blocs de pierres au ROOMBEK THE BROOK Enschede, Pays-Bas

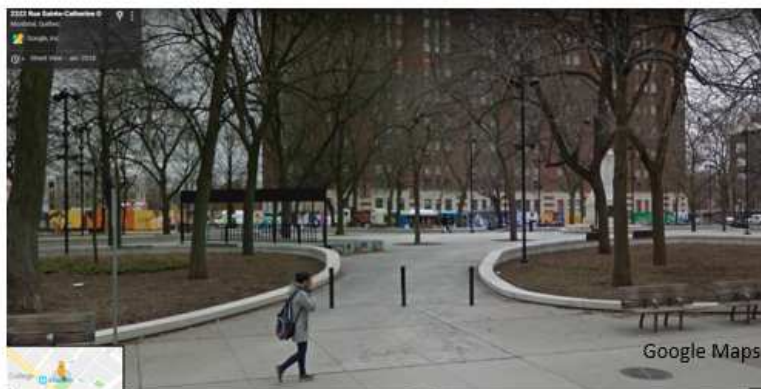
http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/3.7_projets_pertinents_et_inspirants_enclume_ville_de_montreal_11oct.pdf

Presence de bordures et de murs au
THE GOOD LINE Sydney, Australie



Google Maps

Bordures autour des arbres, rue Saint-Jacques, Montréal



Google Maps

Bordures délimitant des plates bandes, square Cabot, Montréal

Annexe 3 - Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond

Projet Bassins du Nouveau Havre

Dans son aménagement préliminaire, le promoteur avait proposé d'excaver partiellement des superficies vertes appartenant à Parcs Canada et de remplacer la piste cyclable et le sentier piétonnier par une série de passerelles numérotée de 1 à 5. L'excavation des bassins a réduit sensiblement la largeur du parc linéaire en deux endroits. Ceci rend difficile le maintien d'une piste de ski de fond à cause de l'effet d'entonnoir qui concentre tous les usages (vélos d'hiver, piétons et skieurs) dans un espace très restreint.

Le promoteur a aménagé un "boardwalk" avec un pontage en bois (platelage en bois) en remplacement des passerelles initialement prévues. Ces structures en bois **n'ont pas** la capacité structurale requise pour recevoir une chenillette de déneigement (Bombardier) ni une dameuse pour tracer des pistes de ski de fond. La viabilité d'une piste de ski de fond est rendue marginale par l'aménagement fait par le promoteur.



Figure - Réduction de la largeur du parc linéaire aux Bassins du Nouveau Havre

Annexe 3 - Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond

Projet Bassins du Nouveau Havre

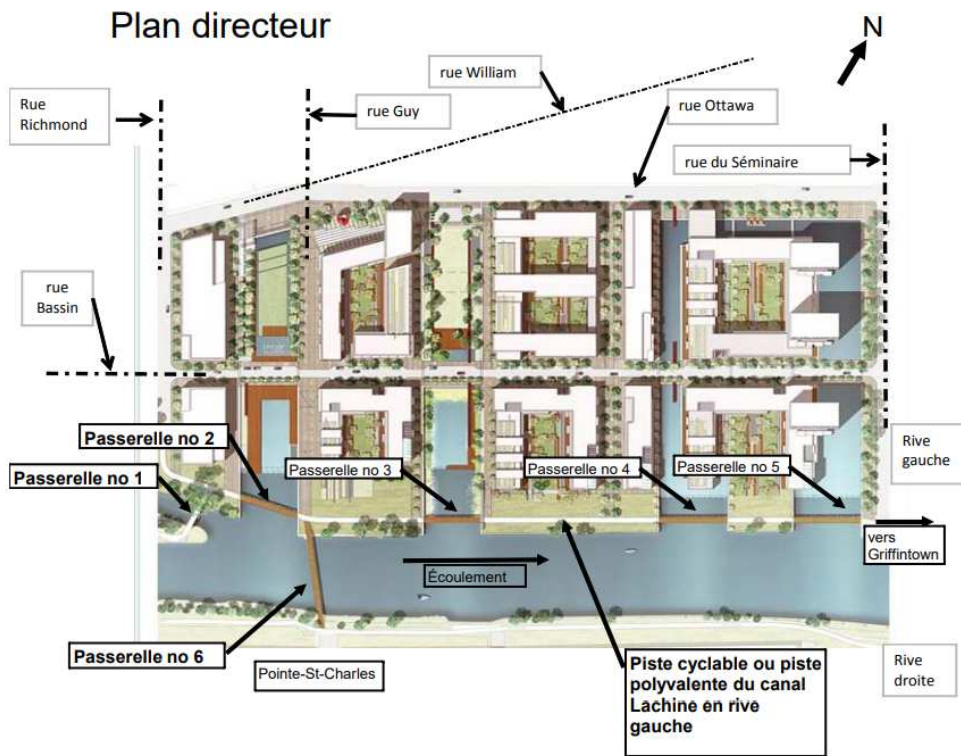


Figure – Commentaires du plan directeur du projet Bassins du Nouveau Havre
Référence – Mémoire de M. Jude Levasseur, 5 mars 2009

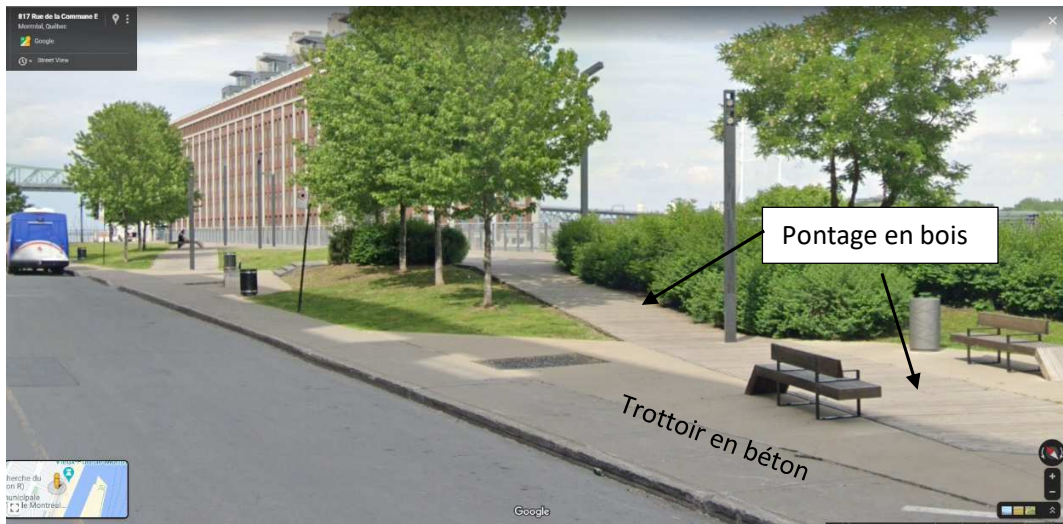
<http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P34/9e.pdf>



Vue aérienne du projet Bassins du Nouveau Havre

Figure – Commentaires du plan directeur du projet Bassins du Nouveau Havre

Annexe 3 - Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond Belvédère ou passerelle du Chemin-qui-marche



Passerelle du Chemin-qui-marche

Le pontage actuel en bois mis en place sur le belvédère ou passerelle Chemin-qui-marche du long de la rue de la Commune ne semble pas avoir la capacité requise pour des véhicules d'entretien. Elle ne peut probablement pas être déneigée par une chenillette ni par une dameuse.

Nous proposons que le tablier de la future passerelle situé au-dessus du chemin de fer doive avoir une capacité minimale pour recevoir un véhicule d'entretien selon la norme CSA-S6 des ponts ainsi que la résistance structurale pour soutenir une dameuse qui va pouvoir faire l'entretien d'une piste de ski de fond.

Annexe 4 - Potentiel d'un réseau de ski de fond dans le Vieux-Port



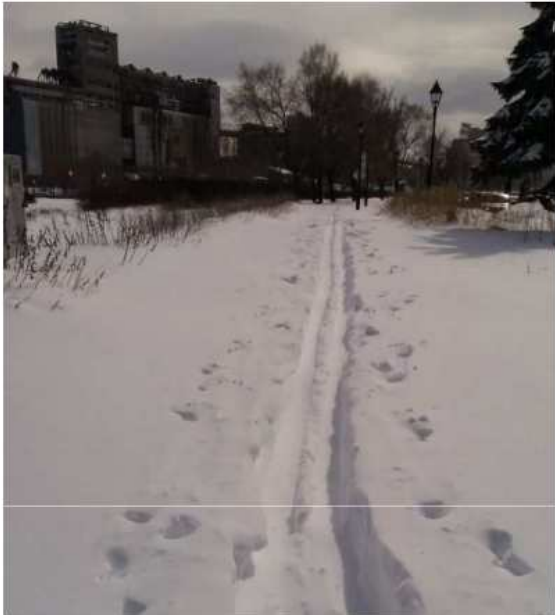
Été



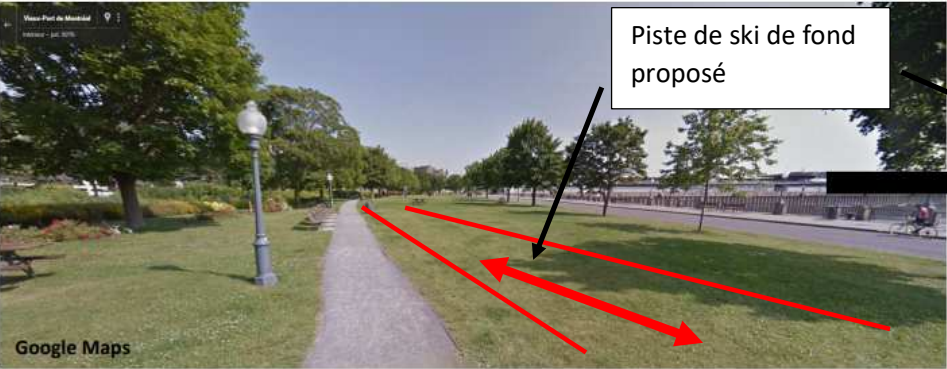
Hiver



Annexe 4 - Potentiel d'un réseau de ski de fond dans le Vieux-Port, suite



Secteur du Vieux Port

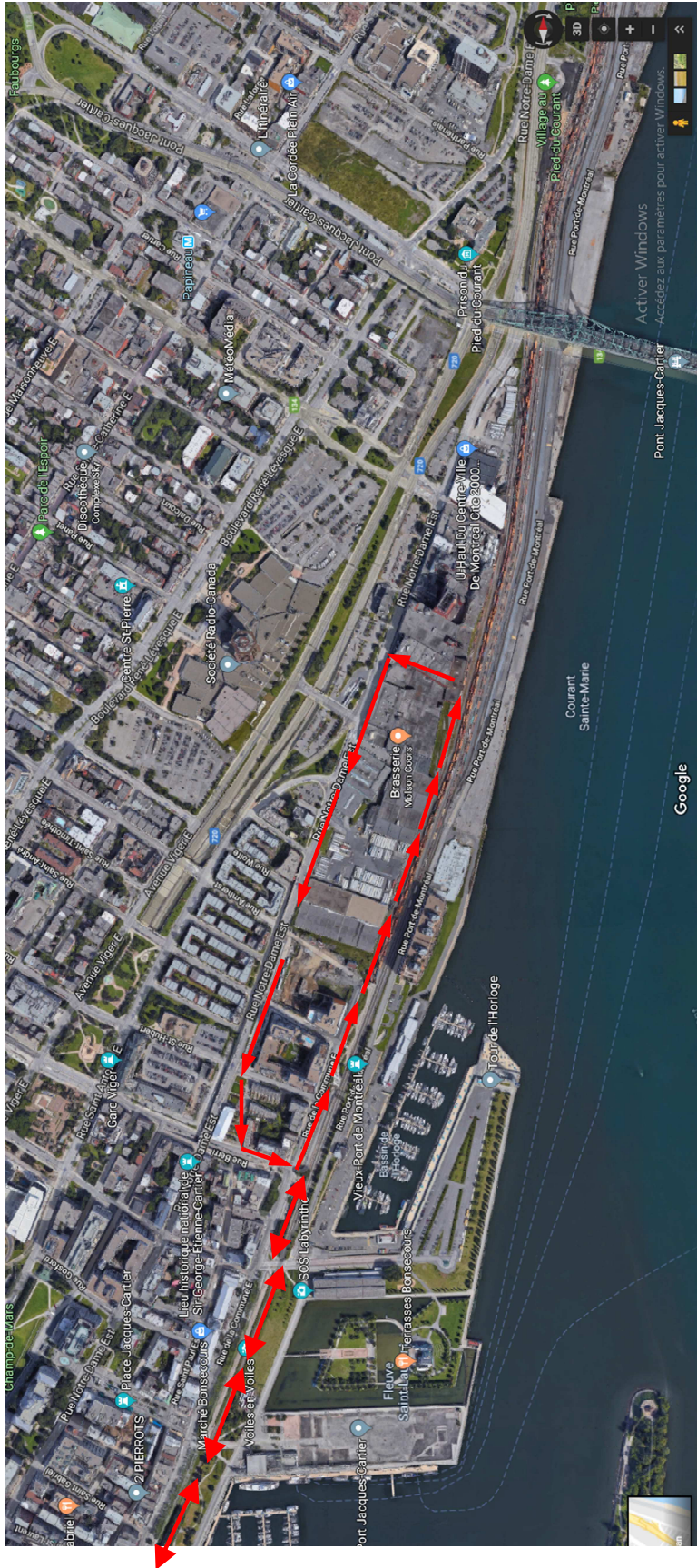


Été

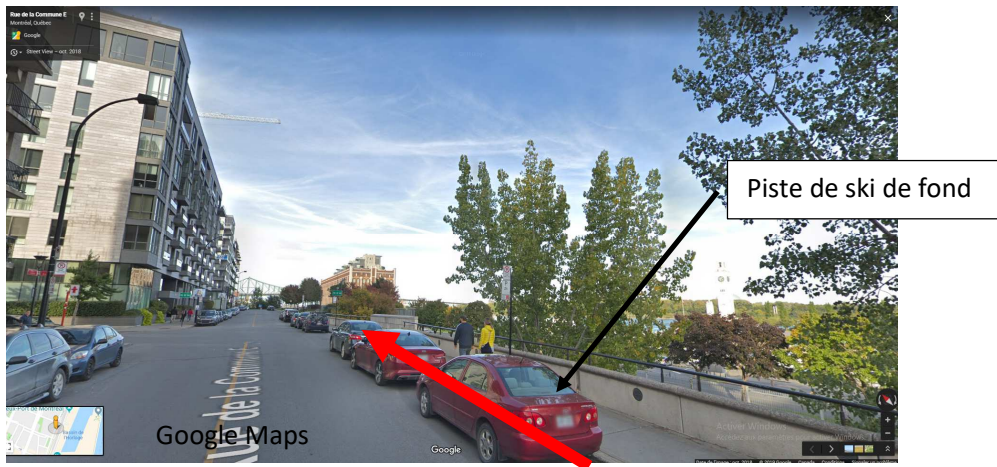
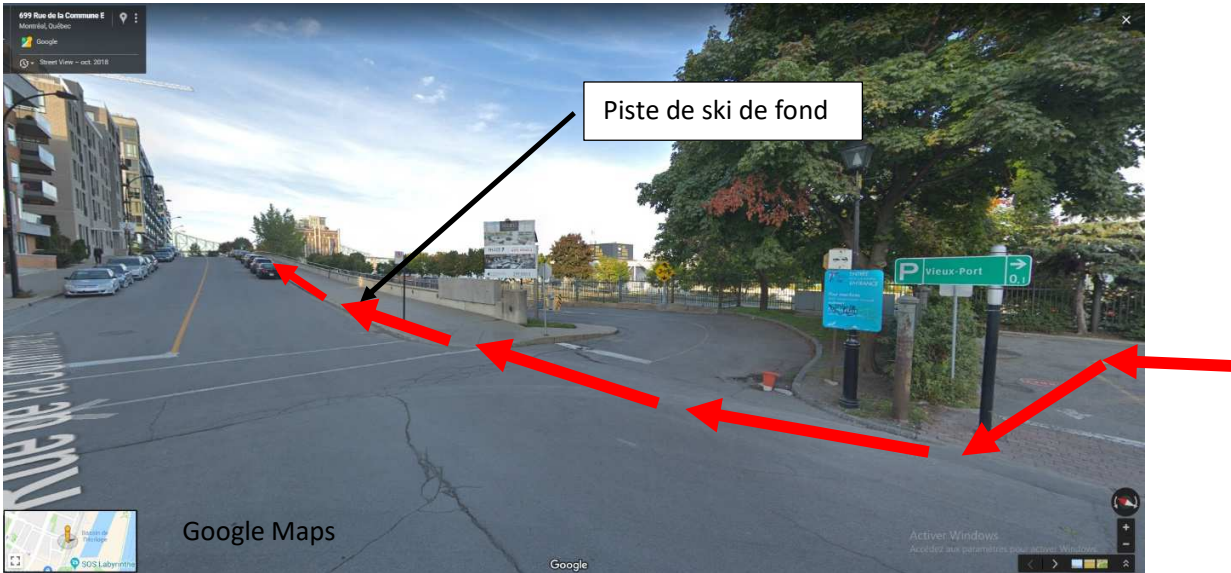
Hiver

Photos hivernales par le skieur urbain

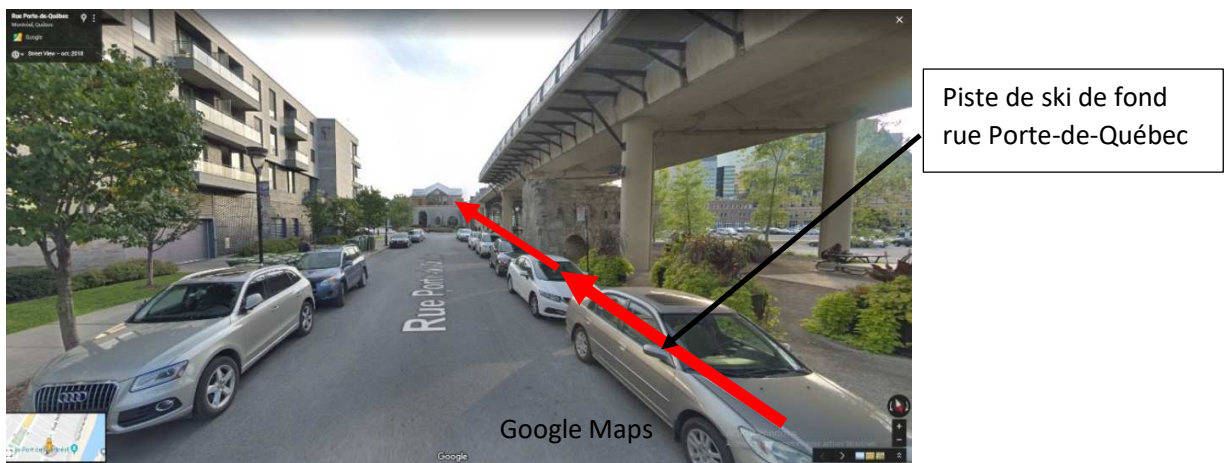
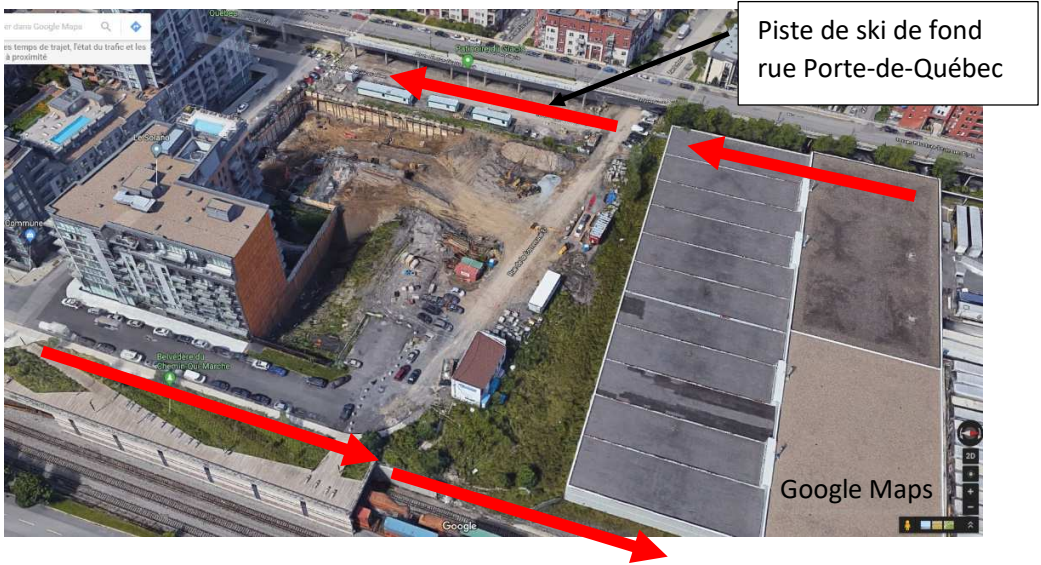
Annexe 5 Photos de la piste de ski de fond proposée sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec



Annexe 5 Photos de la piste de ski de fond proposée sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec, suite



Annexe 5 Photos de la piste de ski de fond proposé sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec, suite



Annexe 5 Photos de la piste de ski de fond proposé sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec, suite



Piste de ski de fond
rue Porte-de-Québec



Piste de ski de fond
rue Porte-de-Québec

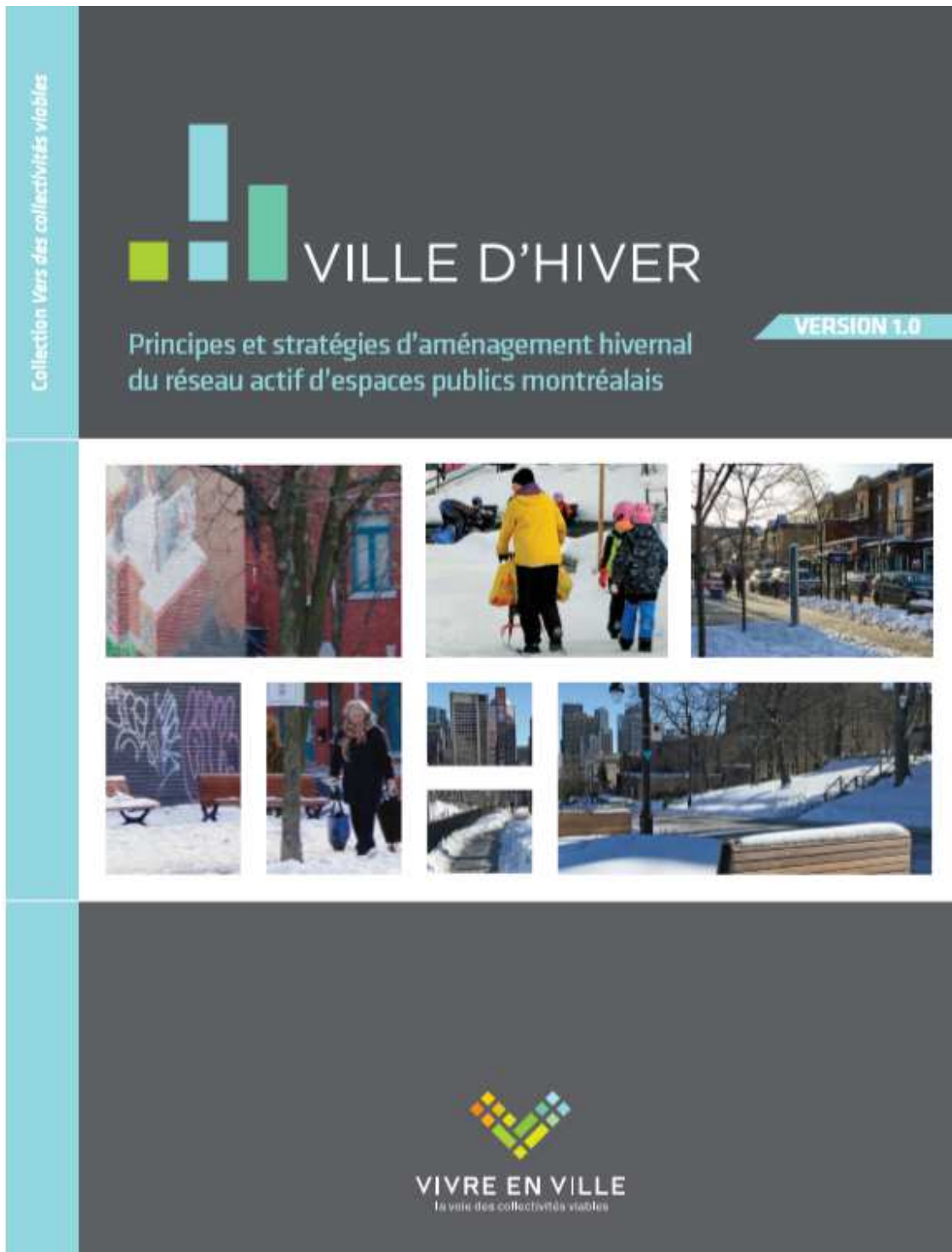


Piste de ski de fond
rue Porte-de-Québec
(parc Dalhousie)

Annexe 5 Photos de la piste de ski de fond proposé sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec, suite



Annexe 6 – Guide – Ville d'hiver



Annexe 7- Références sur le ski de fond et le plein air

Mémoires de Pierre Marcoux

Potentiel d'un réseau de ski de fond urbain

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_PMARCOUX_ANNEXE_20180510.PDF

Consultation secteur Bridge-Bonaventure

Mémoire

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P103/8-39_secteur_bridge_bonaventure_-_lettre_de_pierre_marcoux-26_sept_2019.pdf

Diaporama

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P103/8-39.1_secteur_bridge_bonaventure_-_pierre_marcoux_presentation_du_3_octobre_2019_r2_comprese.pdf



Consultation – avenue McGill-College

Mémoire

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/6.8_pierre_marcoux.pdf

Diaporama

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/6.8.1_marcoux_presentation.pdf



Organisme-conseil en plein air

Sport et Loisir de l'île de Montréal,

Myriam d'Auteuil, Conseillère en développement régional

<https://www.sportloisirmontreal.ca/expertises/plein-air/>



SPORT ET LOISIR
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Association de ski de fond à Montréal

Ski de fond Montréal, Indra Gupta présidente

<https://www.skidefondmontreal.ca/>



Fédérations sportives reliées au ski de fond

Ski de fond Québec <http://www.skidefondquebec.ca/>

Triathlon Québec <http://www.triathlonquebec.org/>

Orientation Québec <https://courseorientationquebec.ca>




Annexe 7- Références sur le ski de fond et le plein air

Écoles de ski montréalais

Les amis de la montagne 

GUEPE
Plusieurs parcs 

Plein air interculturel
Association récréative Milton Parc
Plusieurs parcs et parc du Mont-Royal 

ÉCORÉCRÉO
Parc Jean-Drapeau 

GO Plein air
Bois de Liesse 

Pente à Neige 

Clubs de ski de fond montréalais

Skimco Junior

Clubs de l'université McGill
McGill Nordic ski club
McGill Outdoor club

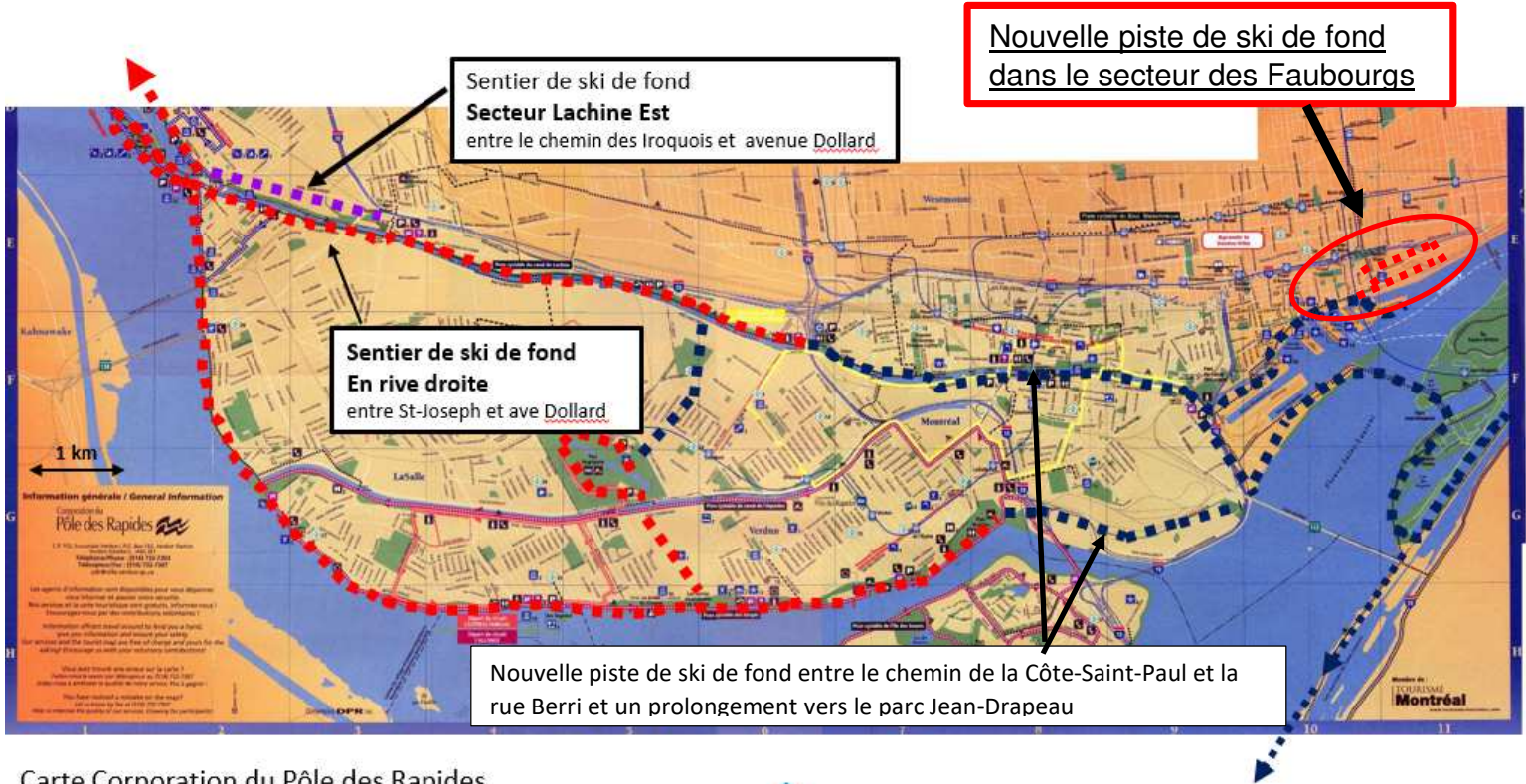
Club de ski de fond de l'Université de Montréal

Club de ski de fond de la FADOC – parc Maisonneuve

Naturafond

Club d'orientation Ramblers Orienteering (club multisport d'orientation)

Annexe 8 - Proposition d'un parcours touristique de ski de fond



Note. Le réseau montré est annoté sur la carte de la Corporation du Pôle des Rapides

Annexe 9 - Extrait du rapport de consultation publique "Réaménagement de l'avenue McGill Collège de l'OCPM

Extrait du rapport daté du 7 février 2019 de l'Office de consultation publique de Montréal

Recommandation # 9

"La commission recommande de concevoir l'aménagement et la programmation pour embrasser pleinement la nordicité de Montréal, créant de ce fait, une identité distinctive pour cet espace de cœur du centre-ville. La commission a souvent entendu la question de la saisonnalité avec l'idée de ponctuer la programmation au rythme des saisons.

Plusieurs suggestions d'activités hivernales allant des sentiers de patinage aux événements hebdomadaires de ski de fond durant les mois de janvier et février ont retenu l'attention de la commission.

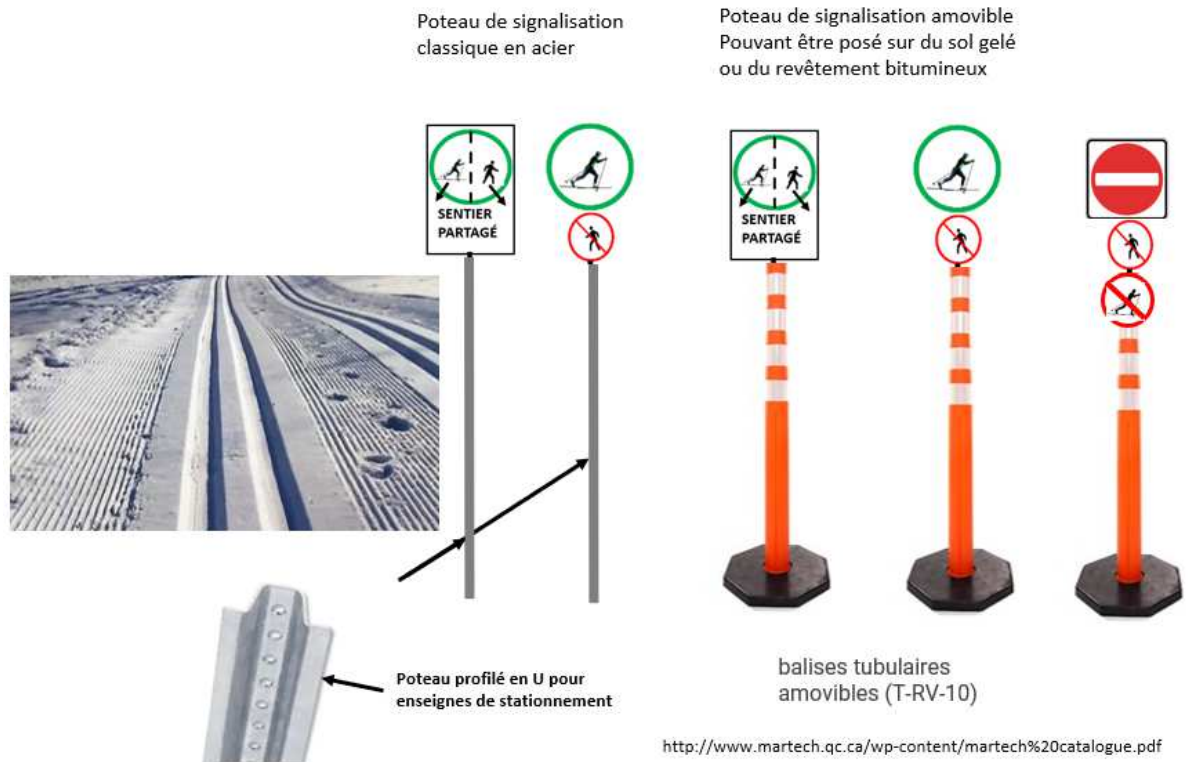
Ces événements pourraient être à l'hiver ce que les cyclovias²⁹⁹ sont à l'été pour promouvoir une autre façon de s'approprier la ville.

De plus, il a été évoqué que le tronçon entre l'avenue du Président-Kennedy et la rue Sherbrooke Ouest serve d'entrée officielle au mont Royal en hiver. Ainsi, des terrasses quatre-saisons éphémères ou permanentes agissant un peu comme certains chalets de parc et une signalisation adéquate pourraient concrétiser l'accès au mont Royal par le métro et le centre-ville.

Certains ont également fait valoir que ce serait un excellent lieu de rassemblement des familles durant le week-end. La commission est d'avis qu'il y a là des pistes originales à explorer dès la conception du futur espace."

²⁹⁹ Les cyclovias sont des événements festifs et familiaux qui font la promotion des saines habitudes de vie en permettant aux piétons, cyclistes, patineurs et joggeurs d'occuper quelques kilomètres de rues transformées, pour l'occasion, en aires d'animation où on peut déambuler en toute sécurité et participer à plusieurs activités. Cette activité gagne en popularité à Montréal, et a été utilisée notamment durant le projet pilote de 2018 d'apaisement de la circulation sur le Chemin Camillien Houde. "

Annexe 10 – Signalisation moderne et mobile



Crédit photos: Le skieur urbain